

prisons et fit une amnistie générale ; il renvoya tous les maîtres artificieux ; il prit toutes les richesses de son royaume et les remit à son petit-fils pour qu'il en fit des actes de vertu. Quand le petit-fils du souverain fut en possession de ces richesses, il considéra les gens du peuple qui étaient pauvres et leur fit des libéralités pendant sept jours ; il n'y eut aucune disette à laquelle il ne remédiât ; après qu'il eût répandu ces libéralités, il exhorta le peuple à observer les défenses ; tout le pays, touché de ses bienfaits lui obéit unanimement. Les devas, les nâgas, les démons, les esprits célébrèrent tous son excellence ; ils firent tomber en pluie des bijoux de prix, des foules d'étoffes ornées et de tissus légers. Les rois voisins, admirant la vertu (de ce prince), vinrent se réfugier auprès de son action transformatrice, comme tous les fleuves se rendent vers la mer.

Le petit-fils du souverain, emmenant avec lui sa femme prit congé de son grand-père et se retira. Revenu dans son royaume, il ferma sa porte, négligea les affaires et se livra à la joie. Ses ministres en informèrent (le roi son père) en disant : « Si on ne lui enlève pas sa femme, les affaires du pays périront. » Le roi son père répliqua : « Le roi son grand-père lui a donné une femme ; pourrais-je la lui enlever ? » Il appela son fils et le tint enfermé ; lorsque la femme apprit cela, elle fut très mortifiée et elle retourna en volant dans la septième montagne qui avait été sa résidence primitive. (Sur sa route), elle vit *Yeou-pen* (Utpalaka) et son compagnon et leur dit : « Si mon mari vient, amenez-le moi. » Elle leur laissa son anneau d'or pour faire foi. Le père du prince, apprenant que la femme était partie, renvoya le prince dans son royaume. Le prince, ne voyant plus sa femme, versa des larmes en se désolant. Le dieu protecteur de son palais lui dit : « Ne vous affligez pas ; je vous montrerai le chemin. La princesse est dans la septième montagne ; si vous allez